



Restauration
du château de
La Petite-Pierre

La Petite-Pierre, le 21 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le grand chantier de restauration du château de La Petite-Pierre

Un des monuments les plus emblématiques des Vosges du nord va faire peau neuve. Le château qui héberge une exposition permanente et les services du Parc naturel régional des Vosges du nord va connaître une profonde restauration. C'est une nouvelle vie qui va commencer pour ce joyau de notre patrimoine, un des rares monuments du moyen âge à être pleinement utilisé pour des activités professionnelles.

Les fondations du château de La Petite-Pierre datent du 12^e siècle. Modernisé par Jerri Hans au 16^e et fortifié par Vauban, il a été partiellement rénové en 1994 pour accueillir les milliers de visiteurs annuels de l'exposition permanente. Néanmoins la dernière rénovation importante de la partie administrative (aile sud) remonte à 1977. Le château de La Petite-Pierre accueillait alors officiellement le siège du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Quarante ans plus tard l'ensemble du site a besoin d'une rénovation en profondeur.

Préparé depuis quelques années par l'équipe du Parc et ses partenaires, l'ambitieux chantier de rénovation va passer en phase active début 2017. Dans une période budgétaire contrainte, ces travaux constituent une chance pour les entreprises comme pour la mise en valeur de notre patrimoine.

Le défi est de valoriser les aspects patrimoniaux du château et de créer de nouveaux espaces de travail pour l'équipe technique. L'accent sera également fortement mis sur les conditions d'accueil du public. Ces nouveaux espaces intérieurs et extérieurs totalement rénovés, permettront aux nombreux visiteurs de la cité touristique de La Petite-Pierre de profiter pleinement de ce magnifique monument.

Pierre-Yves Caillaut, architecte en chef des monuments historique et mandataire de la rénovation, veillera à valoriser la dimension patrimoniale du bâtiment. L'agence DWPA de Strasbourg redistribue et aménage les espaces intérieurs. Le chantier va se dérouler sur plusieurs phases. La première étape consiste à refaire la toiture, les menuiseries et les façades pour une amélioration des performances énergétiques. Suivra le réaménagement des espaces intérieurs pour plus de lumière naturelle et plus de fonctionnalité des espaces de travail. L'accessibilité est une des priorités du projet : tous les étages seront distribués par un ascenseur, des rampes d'accès compléteront le dispositif, ... Ce chantier est aussi l'occasion d'appliquer des procédés innovants, comme par exemple l'utilisation d'enduits correctifs associant chaux et matériaux naturels (diatomée).

Le site du château sera fermé au public à compter de janvier 2017 pour une période prévisionnelle de 2 ans ½ (juin 2019). Le siège du Parc déménagera dans 2 bâtiments de la vieille ville : la partie administrative au premier étage du

presbytère, 21 rue du château et la partie équipe technique, 3 place du château. L'exposition permanente est fermée à compter du 1er décembre en raison du déménagement. Des visites régulières permettront au grand public de suivre le chantier.

Le coût prévisionnel de la première phase des travaux (restauration de la toiture, des façades, remplacement des menuiseries, dépose des réseaux existants) s'élève à 2 780 000 € TTC. Cette première étape du projet est soutenue par la Région Grand-Est à hauteur de 1 260 000 € **1,8M€ (modif de Schaubert Nathalie)** et par l'Etat (Direction Régionale des Affaires culturelles et FNADT commissariat du massif des Vosges) à hauteur de 1 030 000 €. Le reliquat de 490 000 € sera financé par le SYCOPARC et les reversements de TVA. Une seconde phase des travaux portant sur l'aménagement intérieur et les abords du château sera engagée ultérieurement. Cet équipement rénové sera au service du territoire, de l'équipe technique du Parc, des collectivités et des partenaires pour qu'« une autre vie s'invente ici ».



Contact presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr



www.facebook.com/parcvosgesnord

Le Parc Naturel régional des Vosges du Nord est né en 1975. Il regroupe 82000 habitants sur 111 communes et 128 000 hectares, entre l'Alsace et la Lorraine. Classé réserve mondiale de biosphère par l'Unesco depuis 1989. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.